

LES RÉSISTANCES DES FEMMES AFRICAINES, UNE MANIÈRE DE S'EXPRIMER AUTREMENT

« *Mieux vaut agir quitte à s'en repentir que de se repentir de n'avoir rien fait* » (Giovanni Boccaccio, 1313-1375).

Germain KAMBALE
Makwera, Jésuite.

Professeur à
l'Université de
Lubumbashi,
Rédacteur en Chef
adjoint de *Congo-
Afrique*.
gerkambale@
yahoo.fr

Les réflexions sur la thématique de la femme ou du genre, à laquelle est consacrée la livraison de ce mois de mars 2018, oscillent globalement entre une dénonciation de la domination patriarcale que les femmes subissent, et un discours plein d'espoir issu de réformes accomplies dans la conquête de leur égalité avec les hommes¹. En Afrique, cependant, l'image quasi-établie est malheureusement celle d'une femme soumise et silencieuse, qui accepte paresseusement son destin sans résistance ; une femme torturée et stressée au regard de l'exploitation et de l'exclusion auxquelles elle est soumise...

Cette image sombre ne devrait pourtant pas dissimuler des épisodes lumineux qui ont entretenu le souffle de tout un continent. À l'exemple de *Ana Nzinga Mbandi* et *Béatrice Kimpa Vita* qui, dans l'ancien royaume Kongo, ont pris le flambeau de la résistance pour combattre la domination portugaise. Plus près de nous, *Ellen Johnson Sirleaf* au Libéria, *Catherine Samba-Panza* en Centrafrique et *Wangari Maathai* au Kenya sont l'illustration d'un leadership féminin capable de conduire la destinée de tout un peuple et de tracer des sillons pour les générations futures.

Ces femmes ont résisté à tout ce qui peut hypothéquer leur avenir et devraient, de nos jours, inspirer d'autres épisodes édifiants, comme c'est la norme pour la course de relais où une première personne passe le bâton à une deuxième, et ainsi de suite². C'est ainsi que les révoltes des femmes ont conduit à la remise en question d'ordre directement politique. Certaines décisions de l'autorité politique

1 Cf. Anne QUERRIEN et Monique SELIM, *La libération des femmes, une plus-value mondiale*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 9.

2 *Le Potentiel*, n° 7216 du jeudi 18 janvier 2018, pp. 2-3 : Nous paraphrasons l'homélie du Pasteur David Ekofo, le 16 janvier 2018, à l'occasion de la commémoration de l'assassinat de Laurent Désiré Kabila.

ont fléchi. Qu'on se souvienne de la révolte des femmes togolaises à Lomé (1933) ; de la marche des femmes ivoiriennes sur Grand-Bassam en 1949 ; de celle des sénégalaises, en 1947-1948. Dans ce dernier cas, des femmes ont réagi contre des créations d'impôts ou de taxes, l'institution de péages ou d'autres décisions économiques jugées insupportables³.

En RD Congo, les femmes du Kivu se sont révoltées en 1982 pour protester, comme les femmes sénégalaises, contre les trop lourdes taxes qui leur étaient imposées⁴. Tout récemment à Kinshasa et ailleurs dans le pays, lors des marches organisées le 31 décembre 2017, le 21 janvier et le 25 février 2018, par le Comité Laïc de Coordination (CLC) pour revendiquer l'*application intégrale* de l'Accord de la Saint Sylvestre 2016, la participation féminine a été remarquable, comme le témoigne la contribution de Thierry Nlandu.

En élargissant l'angle, on réalise que ces marches en RD Congo s'inscrivent, elles aussi, dans la mission prophétique des évêques catholiques : celle de sauver la *dimension sociale de l'homme*. En effet, depuis l'accession du pays à l'indépendance, l'Église catholique, à travers ses évêques, se fait solidaire de la population. Son message est sans ambiguïté : promouvoir les valeurs aptes à soutenir l'espérance, s'engager pour la défense et la promotion des droits sociaux tels que la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale, pour l'unité dans la diversité, pour un État de droit et une vraie démocratisation (Léon de Saint Moulin).

Que nous enseignent toutes ces résistances ?

Elles sont l'expression d'une profonde aspiration des femmes à un devenir meilleur. Elles s'identifient au refus de toute compromission avec les mensonges érigés en système de pouvoir par des régimes qui monopolisent presque toutes les institutions politiques. Citons pour le cas de la RD Congo : « L'Assemblée nationale, les Assemblées provinciales, l'exécutif national, les gouvernorats provinciaux, la CENI, l'appareil de justice et les forces de sécurité avec toutefois des exceptions personnelles »⁵.

Qu'elles soient d'origine féminine ou masculine, ces résistances donnent à réfléchir sur deux valeurs fondamentales au moins : la force d'une conviction et celle d'une solidarité. Au nom d'une conviction, un *Simon Kimbangu*, ayant développé un enseignement pendant la seule année 1921, en serait resté fidèle en prison jusqu'à sa mort en 1951⁶. Avait-il la possibilité de se compromettre, de trahir sa vision du monde en vue d'un

3 Cf. SILIVI D'ALMEIDA, *La révolte des loméennes, 24-25 janvier 1933*, Lomé, Les nouvelles éditions africaines du Togo, 1992.

4 Cf. Catherine COQUERY-VIDROVITCH, *Les Africaines : histoire des femmes d'Afrique noire du XIX^e siècle*, Paris, Desjonquères, 1994.

5 Paule BOUVIER et Jean OMASOMBO Tshonda, « RDC : une année électorale sans élections », in *Cahiers Africains*, n° 91, 2017, p. 14.

6 Isidore NDAYWEL à NZIEM, *La saison sèche est pluvieuse. L'audace de dresser le front pour un autre Congo*, Kinshasa, Médiaspaul, 2017, p. 256.

positionnement futur ? Certes ! Encore fallait-il une détermination pour se débarrasser d'un égo rodомont au bénéfice d'une conviction.

Les résistances donnent aussi à réfléchir sur la force d'une solidarité. Au nom de la solidarité, les femmes soulèvent un tant soit peu une société ; des institutions publiques et non gouvernementales se mettent en branle pour l'avènement d'une réforme. Dans l'informel, leurs réponses aux urgences maintiennent debout des vies humaines... Aussi timides et limitées soient-elles, ces réponses frayent quelque part un changement qu'il s'agit de percevoir discrètement à l'horizon et de promouvoir dans la durée.

Pour ce faire, il revient surtout aux femmes de prendre conscience d'elles-mêmes et de leur situation, de marquer l'histoire en amenant les décideurs à se déplacer et à libérer les imaginaires ; à oser clarifier l'enchevêtrement des normes juridiques qui régulent la vie dans la société et la religiosité (Joséphine Bitota) ; à lutter contre une lecture superficielle de la Constitution réduite à sa seule lettre au détriment de son esprit (Marcel Wetsho). Il faudrait enfin inventer des stratégies qui poussent les décideurs à appliquer la politique de la parité attendue pour refonder un nouvel ordre socio-politique en Afrique. ■



NÉCROLOGIE

Le Conseil de Rédaction de la revue *Congo-Afrique* vient de perdre un de ses membres en la personne du révérend Père Simon-Pierre METENA, SJ, également ancien Rédacteur en Chef de la revue et ancien Directeur du CEPAS. Qu'il repose dans la paix du Seigneur.